

2023/38

DEPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	9	9

Convocation

22/06/2023

Date d'affichage

22/06/2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 29 juin

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : E. TRESCARTES – S. GREMY – W. COLAS - C. GUILLAUME – F. EUSTACHE (arrivé à 19h08) – H. CAPPELLAZZI – B. DOMINIQUE WEBER DA CONCEAO – C. GREGOIRE

Absent excusé : P. BARDEL

Absents : C. BLARDAT-KATOUI – A. DEGUY – P. LAMY-BOYET

Secrétaire : S. GREMY

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE N° 1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-11 et L.2121-29,

Considérant que le conseil municipal a voté le budget 2023 sur des bases prévisionnelles à mesure de son exécution, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements.

Investissement

Dépenses :

- 2316 : + 19040 €

Recettes :

- 1326 : + 7140 €

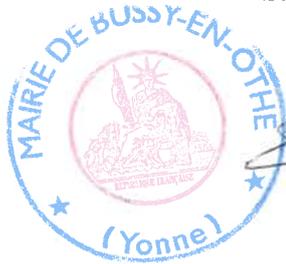
- 1322 : + 11900 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à procéder à ces modificatives budgétaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire
S. GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER

